

Baromètre de la médiation 2012

bMediation

<http://www.bMediation.eu>

en association avec

Commission Fédérale médiation

<http://www.mediation-justice.be>

Analyse des réponses

- Enquête effectuée au mois de juin 2012
- 416 réponses de médiateurs soit près de 50% des médiateurs en Belgique
- A noter, la Commission Fédérale Médiation compte un total de 1207 agrégations (certains médiateurs sont agréés dans plus d'une matière)

Profil du sondé - agréation

- 88,5% agréés Commission Fédérale Médiation
 - 54,9% affaires civiles et commerciales
 - 17,4% affaires sociales
 - 56% affaires familiales
- Certains médiateurs cumulent des agréations dans plusieurs matières
 - 9,6% affaires civiles, commerciales et familiales
 - 6,5% affaires civiles, commerciales et sociales
 - 2,2% affaires familiales et sociales
 - 3,4% affaires civiles, commerciales, familiales et sociales
- 39,6% des médiateurs non agréés l'ont été dans le passé
- On constate que les médiateurs en affaires sociales, civiles et commerciales sont sensiblement surreprésentés dans l'enquête

Profil du sondé - associations

- 55% des sondés ne sont membres d'aucune association
- 30% des sondés sont membres de bMediation
- 21% des sondés se sont associés avec d'autres médiateurs dans 42 petites structures de moins de 10 membres
- 3% des sondés sont membres d'associations à l'étranger

Constat

- Confusion entre agrégation complémentaire (bMediation), membre d'associations ou formés par
- Un grand nombre de médiateurs s'associent pour augmenter leur visibilité sur le marché

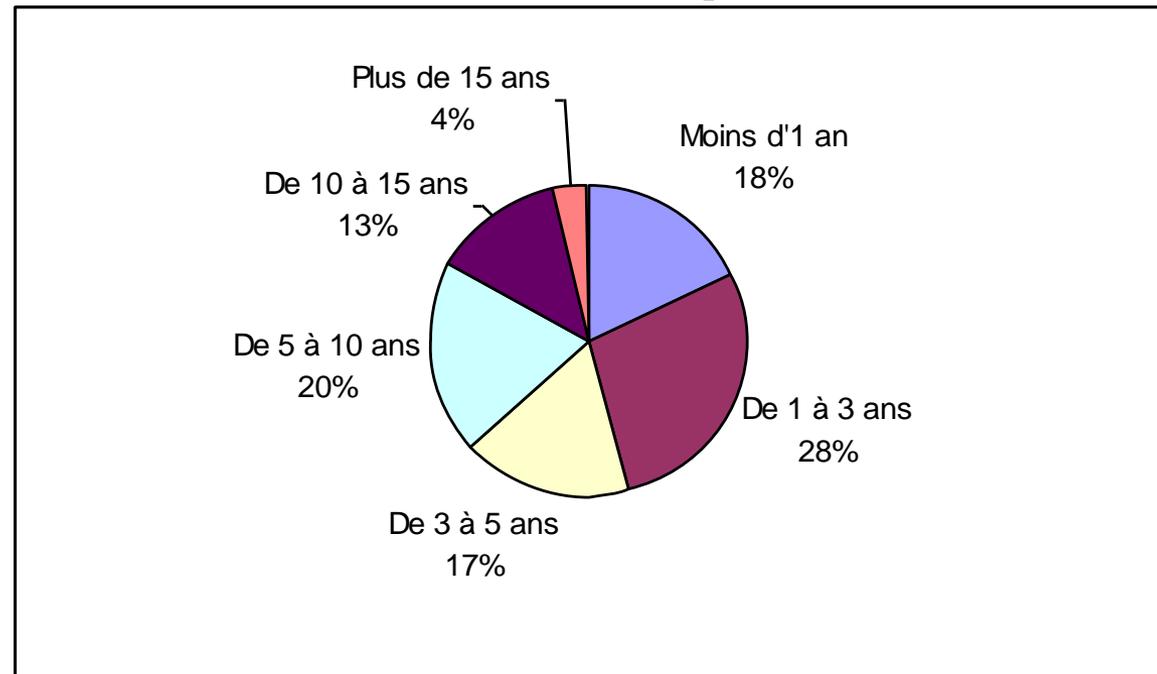
Profil du sondé - régions

- Les médiateurs exercent leur activité
 - 54,6% en Flandre
 - 34,4% à Bruxelles
 - 27,9% en Wallonie
 - 3% à l'étranger (pays voisins essentiellement)

Constat

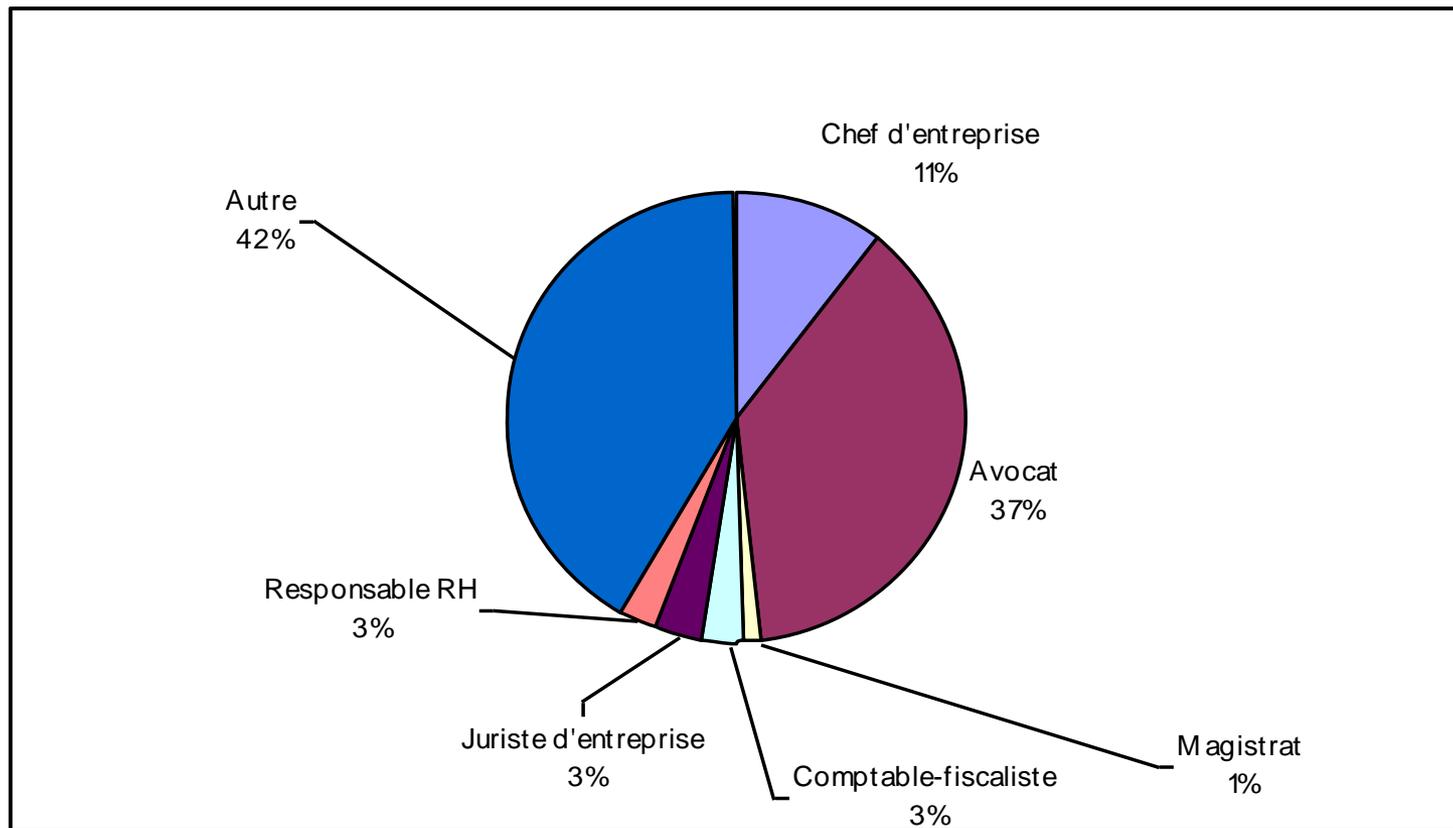
- 20% des médiateurs sont actifs sur 2 régions au moins
- Activité proportionnellement plus importante sur la région de Bruxelles

Profil du sondé - expérience



- 20% de médiateurs étaient déjà actifs avant l'adoption de la loi sur la médiation (2005)
- 45,5% de médiateurs ont moins de 3 ans d'expérience
- 4% de médiateurs ont entre 15 et 30 ans d'expérience

Profil du sondé - background



Marché de la médiation

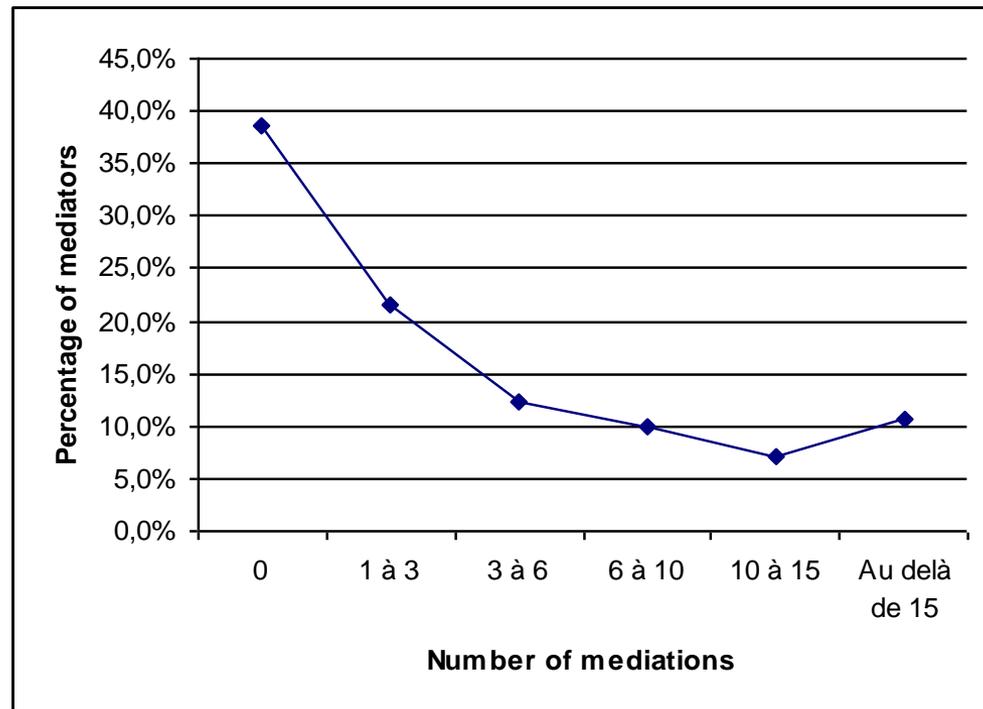
(sur base des 416 réponses à l'enquête)

	Total	Civ. & comm.	Fam.	Soc.	Non précisé
2010	3.117	1.166	1.282	477	192
2011	3.228	1.207	1.328	494	199
2012 (6 mois)	2.171	812	893	332	134

En 2010, 690.000 affaires ont été traitées devant les tribunaux dans ces matières (justices de paix, tribunaux de 1^{ère} instance et de commerce, Cour d'Appel). Certaines affaires auront été jugées plusieurs fois.

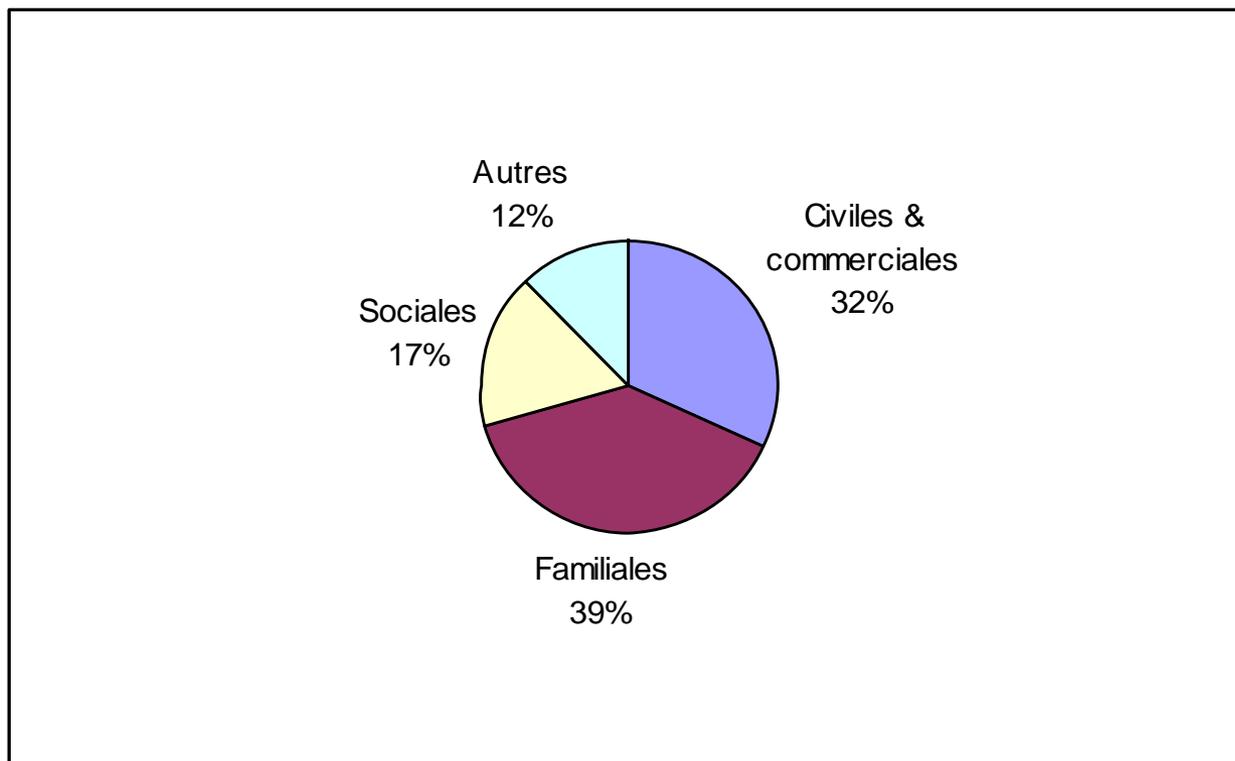
Marché de la médiation

(sur base des 416 réponses à l'enquête)

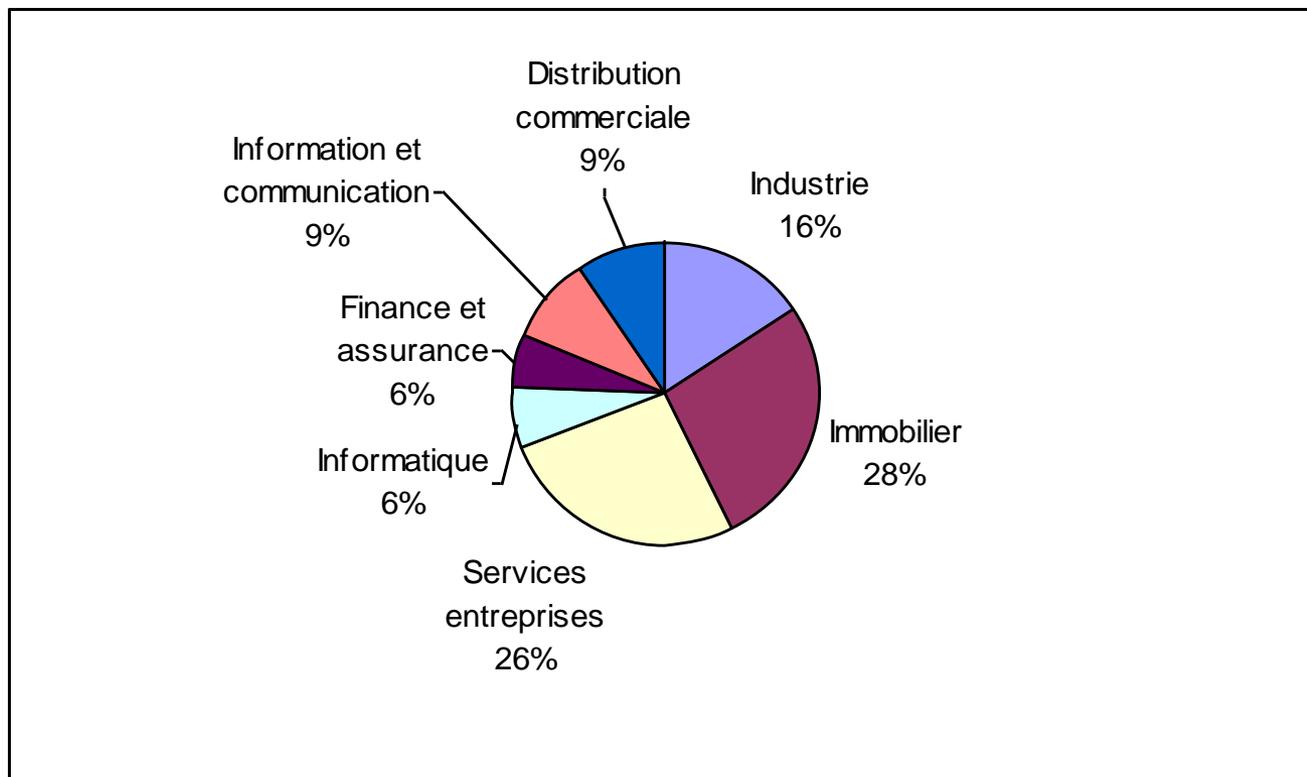


- 50 médiateurs se partagent 2500 médiations par an soit 65% du marché
- 40% des médiateurs n'ont jamais effectué de médiation

Médiation - secteurs



Médiation commerciale



Médiation - taux de réussite

- Le taux de réussite moyen est de plus de 75% en médiation civiles et commerciales
- En matières familiales, le taux de réussite varie grandement entre les médiateurs

Vecteurs de la médiation

- Le médiateur crée son propre marché (bouche à oreille, site internet) – plus de 50%
- 13% des médiations sont initiées par un magistrat
- Moins de 15% des médiations sont administrées par des centres de médiation

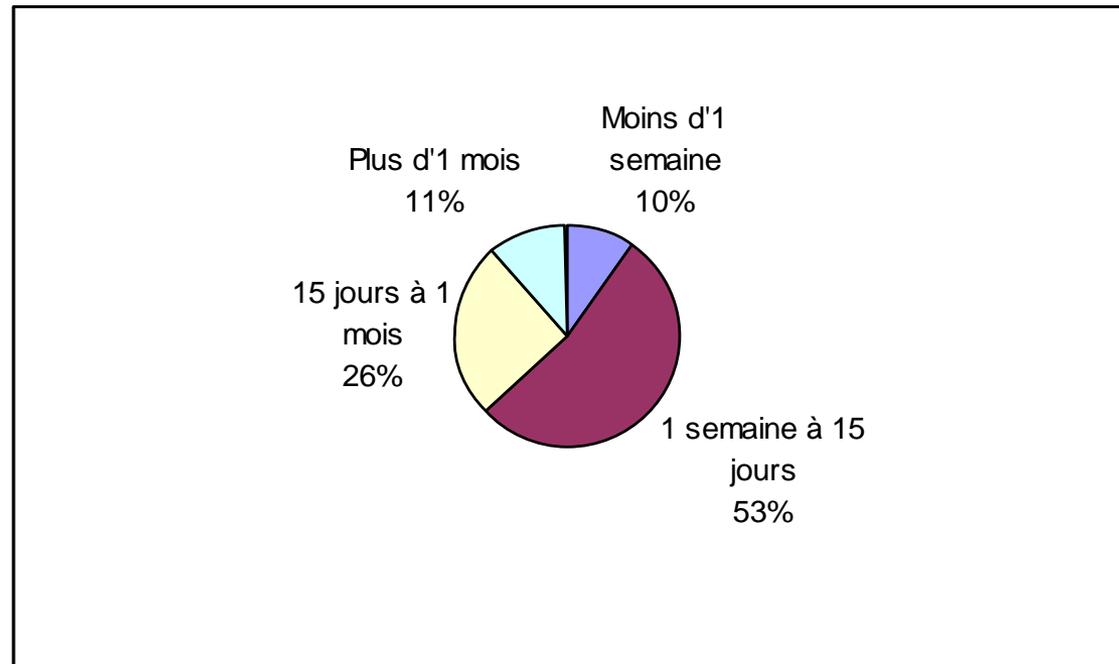
Conclusions

- La majorité des médiations prennent place en dehors du cadre judiciaire ou associatif

Médiations internationales

- 3,81% des médiations sont internationales soit 375 médiations entre janvier 2010 et juin 2012
- 60% des médiations internationales ont été effectuées par une douzaine de médiateurs

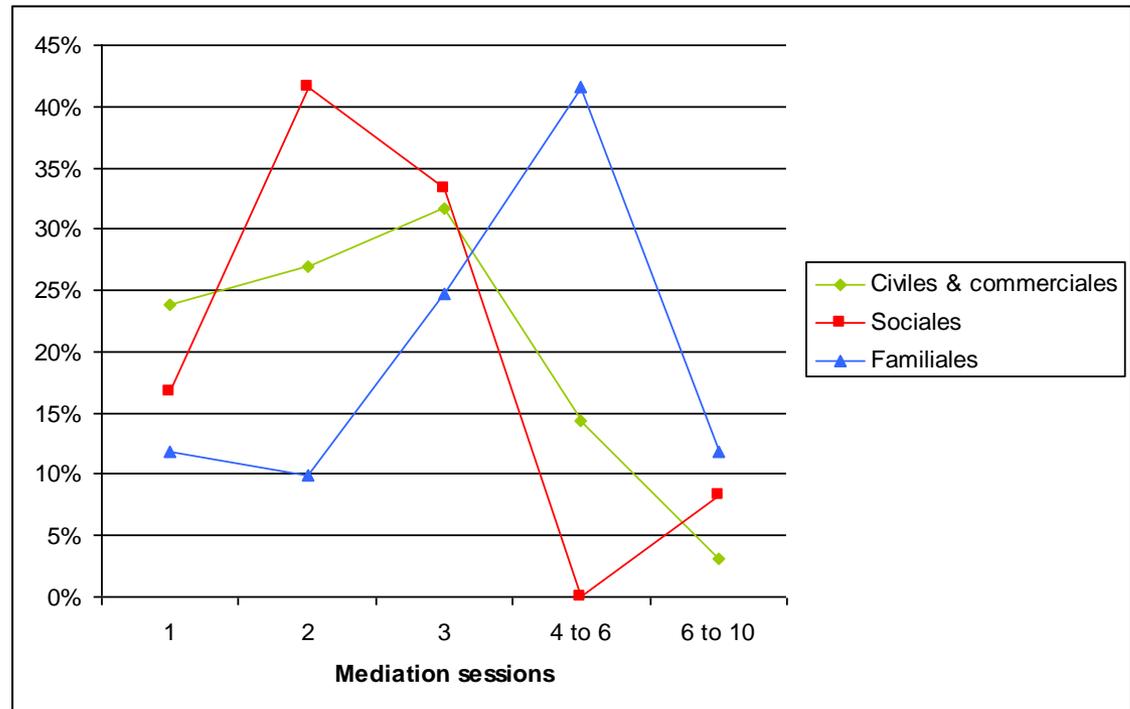
Délais d'introduction d'une médiation



Constat

- La majorité des médiations commencent dans les 15 jours suivant la prise de contact avec le médiateur

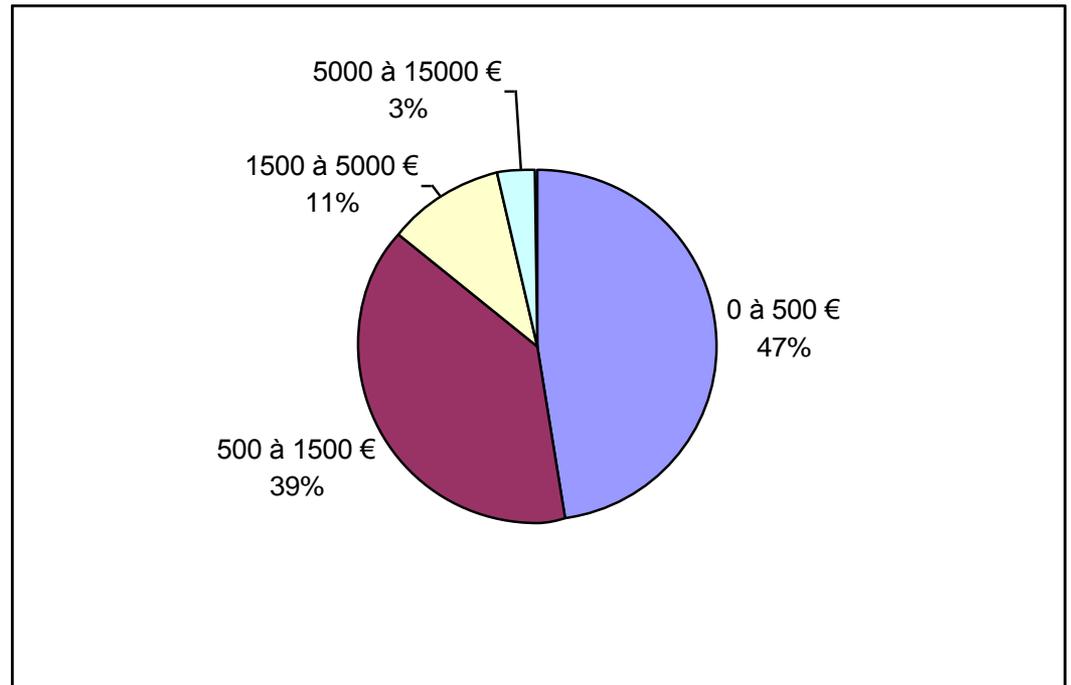
Durée moyenne d'une médiation



Observations

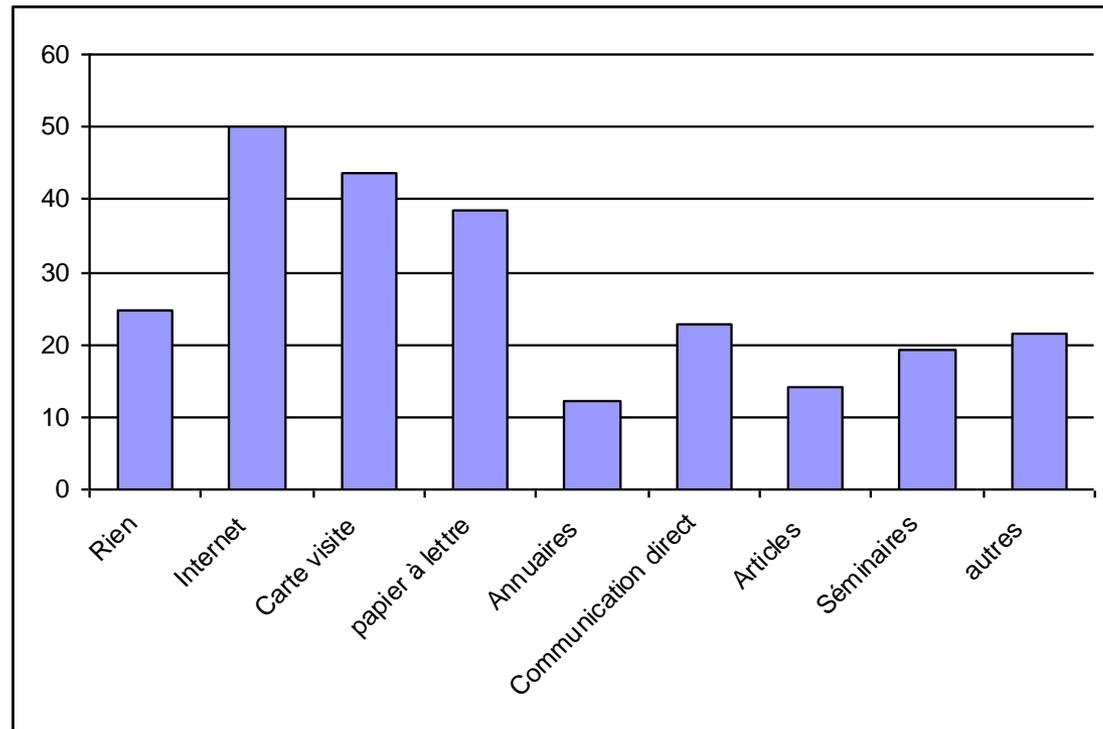
- La médiation en matière familiale prendra en moyenne 5 sessions de 4h00
- La médiation en matière civile et commerciale prendra en moyenne 2 à 3 sessions de 4h00

Coûts d'une médiation



- Une grande partie des médiations sont subventionnées (familiale, travail, social, consommation, voisinage)
- En matière commerciale, le coût moyen d'une médiation est entre 500€ et 1.500€

Promotion de la médiation



Constat

- Seul 25% des médiateurs sont vraiment actifs pour promouvoir leur savoir faire
- Une grande majorité des médiateurs exercent la médiation comme une seconde profession et s'y investissent moyennement

Perception du métier par le médiateur

- 57,7% des médiateurs considèrent qu'il existe des difficultés à l'exercice de leur métier
 - La médiation est méconnue
 - Réticence des avocats et des magistrats
 - Réticence des parties
 - Réticence des pouvoirs publics
 - Demande est faible
 - Confusion sur ce qu'est la médiation
 - Conditions d'accès à la profession
 - Difficulté pour débiter

Soutenir la médiation

- Communication (information tout publique et ciblée)
- Sensibilisation par le secteur associatif (roadshow)
- Promotion de la médiation lors des missions commerciales à l'étranger
- Formation (études en droit, commerce, magistrats, greffiers...)
- Prévoir que l'assurance frais de justice couvre la médiation
- Fixer des objectifs de renvois à la médiation aux juges (%)
- Pénaliser les parties qui refusent une médiation (ex. frais de justice)
- Obligation de tenter une médiation avant de saisir les tribunaux

bMediation asbl

- Institut neutre, indépendant et sans visées commerciales qui a pour mission d'optimiser la prévention, la gestion et la résolution des conflits
- Créé en 1998 sous le nom de BBMC, est le fruit d'une initiative de la Vlaamse Organisatie voor Bemiddeling en Arbitrage, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles, de l'ordre francophone des avocats du barreau de Bruxelles, de l'ordre néerlandophone des avocats du barreau de Bruxelles et de l'Institut des Juristes d'Entreprise
- Gère les dossiers de médiation, offre des formations à la médiation et accrédite ses médiateurs

Commission Fédérale de Médiation

- Instituée en 2005
- Trois commissions spéciales la composent: matières familiales, matières civiles et commerciales et matières sociales
- La médiation dispose actuellement de plus de 1.000 professionnels.
- La liste des médiateurs est disponible sur www.mediation-justice.be

Follow up

Vincent Tilman

Principal Advisor bMediation,

vt@bmediation.eu

0491279163